

PHOTO

**Fédération des Eglises Chrétiennes Evangéliques**  
**Institut Biblique International Néhémie**  
**(I. B. I. N.) de Bouaké**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**FORMATION**

Début de la session :

Lieu des cours :

Durée de la formation : *3 ans*

**IDENTITE DU PARTICIPANT**

Nom: ..... Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Eglise locale : .....

Ministère dans l'église locale: .....

Adresse: .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

**IDENTITE DU PASTEUR**

Nom: ..... Prénom : .....

Eglise: .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

**DATE DE REGLEMENT**

Versement de la première échéance : Montant : ..... Date de versement : .....

Date prévisionnelle de versement des autres échéances : le ..... du mois

La signature de ce bulletin d'inscription par le pasteur et le participant signifie l'acceptation sans réserve des conditions de participation figurant au verso.

Fait à ....., le: .....

*Le pasteur*  
(avec mention "Lu et Approuvé")

*Le Stagiaire*  
(avec mention "Lu et Approuvé")

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire il faut utiliser le bulletin d'inscription approprié, en fournissant tous les renseignements demandés. Le bulletin d'inscription devra être accompagné de la somme de **10 000 F. CFA** représentant le droit d'inscription.

## FRAIS DE PARTICIPATION

Ces frais couvrent l'administration, les enseignements, les frais de voyage et d'hébergement des professeurs, ainsi que leurs cachets.

Les frais de participation s'élèvent à **6.000 F. CFA par mois 5000 pour la scolarité et 1000 pour les fascicules**. Cette somme est à verser auprès du Secrétaire chargé de la trésorerie, avant le 10 de chaque mois. Un reçu est établi et remis à l'intéressé.

A partir du 15 du mois, l'accès à la salle de cours est refusé à tout participant qui ne se sera pas acquitté de ses frais du mois en cours. Cette suspension est levée dès que le paiement est fait et prouvé par un reçu.

## DEROULEMENT DES COURS

Les cours auront lieu de la manière suivante:

cours du jour

- **Jours:** Première année : **mardi, mercredi, jeudi, et vendredi**  
Deuxième année : **mardi, mercredi, jeudi et vendredi**
- **Heures: (de 09 h 00 à 12 h 00)**

*Cours du soir pour laïcs*

*Nb : les memes jours pour les cours avec les laïcs mais une différence d'heure : de 18h à 21h*

Chaque participant devra se munir du matériel nécessaire pour la prise des notes (exemple: 1 classeur, 1 paquet de feuilles vierges (quadrillées ou non), ou un cahier, 1 bic bleu, 1 bic noir, 1 bic rouge, etc.).

Des séminaires pourront être organisés à tout moment, les étudiants sont tenus d'y prendre part, obligatoirement.

## EVALUATIONS

Des contrôles de connaissances seront organisés tout au long de la formation. Chaque contrôle concernera tous les modules déjà enseignés.

Pendant les contrôles de connaissances, il n'est pas toléré que les participants communiquent entre eux ou qu'ils indisposent les autres dans leur travail.

La moyenne de tous ces contrôles de connaissances permet de calculer la "**Note de classe**".

## DISCIPLINE

Le participant est tenu de respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin de cours. Sauf dérogation accordée par le Secrétaire Académique, ou le professeur en exercice dans la salle, l'accès est interdit en cas de retard de plus de trente minutes.

Le participant devra se présenter aux cours dans une tenue vestimentaire décente.

Les appareils téléphoniques portables doivent être éteints (ou mis sur vibreur) pendant les cours.

Le participant s'engage à suivre tous les cours, du premier jour au dernier jour sans exception. Chaque jour, le participant devra "officialiser" sa présence en signant la fiche de présence.

Une "**Note de discipline**" sanctionne le respect des présentes dispositions.

## EXAMEN DE FIN D'ANNEE

A la fin de l'année, pour les étudiants de première et de deuxième année, un examen est organisé ("**Examen de fin d'année**"), il se fait sous forme d'un devoir écrit. Il porte sur l'ensemble des sujets abordés durant l'année.

L'accès à la salle d'examen sera refusé à tout participant qui ne se sera pas acquitté de tous les frais de participation.

La note finale sera calculée à partir de la "**Note de classe**", de la "**Note d'examen**" et de la "**Note de discipline**".

Pour passer en classe supérieure il faut obtenir **une note supérieure ou égale à ( $\geq$ ) 10/20**

## EXAMEN DE FIN DE FORMATION

A la fin de la troisième année, un examen est organisé ("**Examen de fin d'année**"), il se fait sous forme d'un devoir écrit. Il porte sur l'ensemble des sujets abordés durant l'année.

Si la moyenne annuelle est supérieure à dix sur vingt (10/20), l'étudiant a deux possibilités :

- **option sans mémoire** : il reçoit, un "**Certificat de fin d'études**"
- **option avec mémoire** : il soutient publiquement devant un jury, le mémoire qu'il a préparé et rédigé :
  - Si l'appréciation du jury est favorable, il lui est remis un "**Diplôme de fin d'études**".
  - Par contre, si l'appréciation du jury est défavorable, l'étudiant reçoit un "**Certificat de fin d'études**".

## RESILIATION

Le présent contrat de formation est résilié automatiquement en cas de:

- 1) Non paiement de deux mois consécutifs.
- 2) Absences multiples et non justifiées
- 3) Indiscipline caractérisée

En cas de résiliation:

- 1) Les sommes dues à la date de résiliation doivent être payées,
- 2) Les sommes déjà versées ne sont pas remboursées.

